# LA QUESTION LOUIS XVII ERCLE D'ETUDES HISTORIQUES

## CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR

# LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Tél.: 01.48.44.31.07

39, rue Anatole-France - 93130 NOISY-LE-SEC

Compte-Rendu de la Réunion tenue le samedi 21 novembre 1998 au Restaurant "Le Louis XVII" 40, boulevard Malesherbes, à Paris 8ème

Étaient présents :

M. Hamann M<sup>me</sup> de La Chapelle Président Vice-Présidente M. Desieux Secrétaire Général Secrétaire Général Adjoint

M. Mésognon

et

M<sup>mes</sup> Bodouroff, Davy-Rousseau, Desmangeot, Foin, Mercier-Derôme, Védrine, Vialle,

M<sup>lles</sup> Baettig, Coutin, Sabourin,

MM. Bancel, Chomette, Delorme, Huvet, Majewski, Mortier, Nottale.

étaient excusés :

 $M^{me}$ de Crozes, de Lavigne, Pierrard,

M. Gautier, Tremblay.

Après le déjeuner habituel, le Président ouvre la séance :

## I/ La vie du Cercle :

Le Dîner-débat du 2 décembre :

Un certain nombre de réservation ont déjà été enregistrées ; toutefois il es encore possible de s'inscrire. Le Courrier Louis XVII:

Le 1<sup>er</sup> numéro de cette nouvelle série, qui prend la suite de le Lettre du Cercle Louis XVII a été adressé récemment. Sa parution sera fonction de l'actualité.

L'Iconographie:

Les fiches numéro 9 et 10 consacrées à Dumont ont été expédiées. Les prochaines sont en cours de réalisation.

Le Compte-rendu de la réunion du 17 octobre dernier :

En bas de la page 2 il fallait lire :

30 nivôse (19\_janvier):

départ de Simon.

1<sup>er</sup> pluviôse (20 janvier)

Fourniture de 3 barres de 16 pouces pour le poêle, lesdits barreaux posés avec deux vis pour le jour au-dessus du poêle. Bride avec sujétion pour fermer l'espagnolette de la croisée. Cadenas de sûreté pour la bride. Vasistas à double cadre de 23 pouces sur 19 (62 x 51 cm) pour cette croisée, avec loqueteau. ...

### II/ La déposition de Gagné ou l'incompréhensible :

par M. Hamann:

Le 27 juillet 1817, l'ancien cuisinier Gagné remettait à Simien-Despréaux, historien, une déclaration comme quoi il avait été témoin de l'état pitoyable de Louis XVII, enfermé dans sa chambre.

Toutefois, cette déclaration comprend des irrégularités que l'on ne comprend pas et nous allons les examiner successivement.

19 La signature est écrite GANGNIES :

L'on pourrait penser qu'à la lecture de la déposition, l'orthographe est inexistante et Gagné écrit très souvent plus en phonétique qu'en français. L'on pourrait supposer qu'à 68 ans Gagné n'a plus tout à fait ses esprits et par exemple, l'écriture n'est plus à sa portée.

Et pourtant, il est à remarquer que la signature de quelqu'un change très peu au cours se sa vie si celui-ci était habitué à signer d'une certaine façon. Seul le graphisme peut être un peu plus tremblant, mais l'orthographe initial de la signature demeure.

De plus, l'on constate qu'au cours de sa vie, Gagné à signé correctement et notamment son nom est écrit comme il est écrit dans l'acte, c'est à dire Gagné et non Gagnié.

Par exemple, lors de son mariage en 1771 (il avait 24 ans), il signe Gagne. Lors de la naissance de son fils Marie-Achille en 1780, il a encore signe Gagné. Enfin, pour la naissance de ses jumelles, il a toujours signé Gagné conformément à l'orthographe de l'acte.

En conclusion, en 1817, seul le G de GAGNÉ est très reconnaissable dans la signature, mais l'on ne comprend pas cette orthographe fantaisiste.

2) Gagné commence sa déposition en « certifiant <u>qu'au commencement de l'année 1795</u>, en montant l'escalier qui conduisait ... », ce qui est faux car Gagné a été licencié de ses fonctions le 17 septembre 1794 et qu'il est effectivement parti le 8 vendémiaire an III [29 septembre 1794] (État de paiement des employé du Temple pour vendémiaire an III). Toujours à cause du calendrier révolutionnaire, il peut vouloir dire : <u>au commencement de l'an III</u>, qui <u>débuta le 22 septembre 1794</u>.(François Laurentie évoque aussi cette date). Comme nous allons le voir, cette date ne correspondrait pas tout à fait à celle que nous envisageons, mais elle n'est pas loin de celle que nous supposons.

Saint-Claire Deville imagine qu'il faut lire : « au commencement de l'année 1794 » mais cette date représente le départ de Simon et le début de l'enfermement du Dauphin. L'on doute qu'au bout de quelques semaines Gagné ait vu Louis XVII dans l'état qu'il nous le décrit. Chantelauze, sans préciser la date, s'exprime ainsi : « De ces témoins, le plus important c'est Gagné, le chef de cuisine, qui vit de ses propres yeux le lamentable état de l'enfant et qui de sa bouche même, <u>après sa délivrance</u>, apprit tout ce qu'il avait souffert au fond de son cachot ». Il faut sous entendre, nous semble-til que Chantelauze évoque <u>après thermidor</u>.

L'on peut supposer que le dauphin a été vu par Gagné avant le 14 fructidor an II (31 août 1794) car :

- Dès que l'explosion de la fabrique de poudre de grenelle (14 fructidor) eut lieu, on crut devoir envoyer au Temple deux membres du Comité de Sûreté Générale (André Dumont et Goupilleau de Fontenay). Lors de leur venue, ils furent frappés de la saleté de la pièce, offusqués par l'effroyable odeur qui s'en dégageait. Ils ont immédiatement donné l'ordre de nettoyer et de tâcher de faire disparaître la vermine occasionnée par la malpropreté ; cette opération a été faite le lendemain matin.
- Par conséquent, lorsque Gagné sent une odeur extrêmement infecte qui sortait de la dite chambre dans la quelle on n'entrait pas, il faut que les remarques faites par Gagné soient <u>antérieures au 31 août 1794</u>, jour de l'explosion. Ensuite Gagné souligne : « voyant que depuis trois jours l'enfant renvoyait ses aliments tels qu'on lui portait, je demandait d'obtenir promptement une autorisation du Comité de Sûreté Générale, de faire ouvrir la porte de la prison, ce qui fut exécuté. Et je proteste qu'en entrant je vis le jeune prince courbé et accroupi, ayant les bas retroussés, une tumeur au genou et au bras, dans l'impossibilité de se redresser et ayant le cou rongé de gale ; que l'ayant interrogé sur ce qu'il n'avait pas pris de nourriture depuis trois jours, il me répondit : que veux-tu mon ami, je veux mourir ».
- Or, le 10 thermidor (28 juillet 1794), Barras constata les tumeurs dont l'enfant du Temple était affligé. Toutefois, Barras souligne que la chambre occupée par l'enfant royal est dans un état de malpropreté repoussant. Il apparaît que l'odeur infeste qui se dégageait n'a pas été remarquée par Barras. Il faudrait donc supposer que l'état de la chambre avait empiré depuis le 28 juillet 1794 jusqu'aux environs de fin août, si l'on suppose que Gagné a vu le Dauphin à cette époque.
- 3) En avril et mai 1817 (Archives Nationales F76808 dossier 1496), le ministre d'État, Préfet de Police, Comte Anglès, à fait rechercher tous ceux dont la conduite fut parfaite lors de la captivité du fils de Louis XVI. Parmi ceux-ci, certains étaient morts (Laurent, Naudin, Soupé, etc. ...), d'autres étaient encore vivants tels que : Gomin, Lasne, Pipelet, Damont, Meunier, etc. ...

Or, parmi ces derniers, le Comte Anglès n'a pas du tout signalé l'existence de Gagné, décédé seulement en 1830. Pourquoi cet oubli ? L'historien Simien-Despréaux l'avait retrouvé afin que Gagné lui fasse cette fameuse déposition. Chose assez curieuse : dans son livre, Simien-Despréaux ne cite pas Gagné. En effet Simien-Despréaux s'exprime ainsi :

« L'économe fit son rapport aux commissaires, leur disant que l'odeur infecte qui se répandait dans la Tour s'exhalait sans doute de la chambre du jeune Prince ; que c'était cette putridité qui lui ôtait l'appétit ; qu'il ne mangeait presque plus et qu'il était urgent d'enter dans la chambre, et de vérifier l'état dans lequel il se trouvait. Les commissaires répondirent qu'ils ne pouvaient prendre sur leur responsabilité de faire briser le guichet, et ouvrir la porte de fer ; qu'il fallait d'abord en référer au Conseil Général de la Commune et obtenir ensuite une autorisation formelle du Comité de Sûreté Générale de la Convention. Ce ne fut donc que le lendemain que les Commissaires, munis d'un arrêté, firent ouvrir avec grande peine la porte de fer, et briser le guichet en forme de tour. Ils se firent accompagner par les économes de la maison. On trouva le malheureux enfant sur son lit, le dos voûté, les bras raccourcis, les jointures de ses jambes et de ses cuisses paraissaient très enflées. Sur une petite table était son dîner, auquel il n'avait presque pas touché. L'économe en fit la remarque et lui dit : « M. Charles, pourquoi ne mangez-vous pas ? vous devriez manger - Non, mon ami, non, je veux mourir ». Ce furent les seules paroles que le Prince prononça pendant tout le temps que dura cette visite ». Ainsi, voici la narration qu'en principe Gagné fit à Simien-Despréaux.

Conclusion :

Cette déposition a bien été faite par gagné ou pour le moins signé par lui en dépit de l'erreur faite dans la signature, mais le G est conforme aux premières signatures de Gagné. Ce que Gagné a senti et a vu se situe vraisemblablement en août 1794, car l'on y découvre les odeurs infectes et la saleté de la chambre. L'on y découvre aussi les tumeurs affectant le corps de Louis XVII. Or, l'on sait que Gagné connaissait parfaitement le Dauphin. Aux Tuileries, Gagné avait vu maintes et maintes fois le Dauphin.

Tenant compte de cette certitude de connaissance, ou bien Gagné a voulu délibérément cacher ce qu'il savait, c'est à dire que l'enfant du Temple n'était plus Louis XVII et qu'ainsi Gagné n'avait pas à craindre les courroux de Louis XVIII; ou bien alors Gagné avait raison et l'enfant du Temple, vu en août 1794, était bien Louis XVII et l'on a du mal à penser que le

Dauphin, même si on l'a fait évader, ait pu survivre. Et dans le cas, où Louis XVII ne se serait pas évadé, il serait effectivement mort au Temple le 8 juin 1795.

### Réactions

M<sup>me</sup> de La Chapelle : « Gagné a probablement vu le Dauphin après Thermidor ; mais c'est Barras qui a fait venir les membres du Comité de Sûreté Générale au Temple, trois jours après sa prise de fonction. Ce serait lui qui aurait posé à l'enfant la question : Que veux tu ? ... Un premier nettoyage aurait été effectué alors par Laurent, puis un second le 31 août. Gagné aurait donc déformé sa signature ; et après la Restauration cette famille a essayé de modifier son nom pour ne pas se faire remarquer. Donc on peut considérer que Gagné à quelque chose à nous cacher ».

M<sup>elle</sup> Coutin : « Connaît-on bien les dispositions et les dimensions de la chambre de Louis XVII ? ».

### **III/ Questions des Membres:**

### M. Duval:

- Il serait souhaitable de connaître les descendants du Docteur LAVERGNE, qui à fait "chanter" la Duchesse d'Angoulême, jusqu'en 1851. En effet, le Docteur semblait détenir des preuves indiscutables qui pouvaient compromettre la Duchesse. A la mort de celui-ci les documents n'ont certainement pas été détruits, mais conservés par les héritiers qui les ont peut-être encore dans leurs archives familiales. Ces documents me semblent intéressants pour la connaissance de cette période trouble. Mais où est mort le Docteur LAVERGNE ? qui a hérité des documents ? et quel était le lieu de sa résidence de son vivant ? La filiation de celui-ci pourrait peut-être nous éclairer.
- Le financier Petit du Petit-Val qui habitait son château de Vitry-Sur-Seine, avait comme voisins M. et Mme de Mackau. Ceux-ci habitaient une maison modeste, qui jouxtait le fond du parc de l'autre côté du mur d'enceinte du château. Régulièrement, Petit du Petit-Val recevait : Melle de Pouy, le chevalier Fortin, et M. et Mme de Mackau. Tous ensemble, ils participaient aux parties de pharaon et de lansquenet chez le financier. D'autre part, Petit du Petit-Val avait un immeuble au №1 quai des Théatins, à l'an gle de la rue des Saints-Pères et un autre immeuble rue de Seine. Comme nous le savons déjà, la veuve Leschot habitait au №6 rue de Seine, d'ou dans le quadril atère suivant : Quai Malaquais, rue des Saints-Pères, rue Jacob, et rue des Petits Augustins (actuellement rue Bonaparte), plusieurs protagonistes liés plus ou moins à la substitution du dauphin, évoluaient. La question est la suivante : Il serait intéressent de connaître les descendants actuels de la famille de MACKAU, car il est vraisemblable que tout le monde ne soit pas resté muet. inévitablement ces gens parlaient entre eux, et en particulier de l'enfant substitué. Un souvenir familial n'est pas exclu.

### M. Pilayrou:

Lors de la conversation téléphonique que nous avons eu en octobre dernier, vous me demandiez, Monsieur le Président, si j'avais des nouvelles à vous apporter. Je vous ai dit que non. Je peux aujourd'hui vous apprendre que j'ai négligé un fait depuis de nombreuses années. Je ne sais s'il existe des membres du Cercle qui connaissent le texte que je vais vous résumer. Il est fort troublant quand on le rapproche de mes recherches sur l'assassin du duc de Berry. Il y a plus de dix ans, j'ai pu lire un ouvrage intitulé "Légendes de Trianon", écrit par Julie Lavergne. Cet ouvrage est ancien. Je ne sais plus s'il date de la fin du XIX <sup>ème</sup> ou du début du XX <sup>ème</sup> siècle. L'un des chapitres de ce livre relate la vie de l'un des Richard, jardinier au Petit Trianon. La famille Richard fut au service des rois durant plusieurs décennies. Dans ce chapitre, une phrase retient l'attention. Elle n'a aucun rapport avec l'affaire du Temple mais semble être faite pour nous orienter.

Nous sommes le 6 octobre 1789, au Château. La foule, la cohue, la panique, l'indécision, les contradictions. Je cite Julie Lavergne : "Enfin, Richard aperçut la Reine. Elle descendait l'escalier de marbre, pâle comme une morte, et portant le Dauphin dans ses bras. Richard fendit la foule et s'élança vers Marie-Antoinette :

- « Donnez-moi l'enfant, Madame, s'écria-t-il, je le sauverai! »
- « Il n'est plus temps, mon ami, dit-elle -, les victimes sont comptées. Adieu! »

D'où est tiré ce récit ? Vérité ? Demi-vérité ? Julie Lavergne a-t-elle posé le doigt sur quelque chose de capital ? Qui est Julie Lavergne ? Un membre du Cercle pourra peut-être répondre à ces questions, où enquêter sur celle curieuse affaire. Je crois qu'il y a là matière à réflexion.

Je continue mon histoire, avec cette fois-ci des éléments certains, et pour cause : je l'ai ai trouvés dans les cartons des archives des Yvelines et municipales de Versailles.

1793. Richard a des problèmes dans son travail. La jardinière en chef du Grand Trianon lui cherche des histoires : Marie-Claire Belleville, née Picart, veuve d'un représentant de l'une des plus vieilles familles de serviteurs des rois à Versailles (depuis Louis XIV) lui reproche de ne pas remplir sa fonction correctement. Il faut dire que les crédits ne sont plus là, que la veuve Belleville souhaiterait peut-être que Richard fasse comme elle : payer de sa poche pour entretenir les jardins. Le conflit entre les deux responsables des parcs va loin : la Convention expédie à Versailles deux ou trois députés, dont l'un des Delacroix. Je ne connais pas le fin mot de l'affaire. La veuve Belleville avait pour homme de confiance l'ancien mercier Jean-Pierre Louvel. Les deux personnes étaient proches puisque l'un des enfants Louvel était le filleul de la citoyenne Belleville. Ce fils deviendra en 1820 le Régicide Louvel. (mais était-ce lui ?). Jean-Pierre Louvel mourut au Grand Trianon en janvier 1796, à 52 ans, après avoir fait sortir son fils de la Pitié de Paris trois mois plus tôt (la veuve Belleville décéda en 1830). Le ramena-t-il à Versailles ? Un autre enfant n'avait-il pas déjà pris sa place au sein de cette famille versaillaise ? Saurons-nous un jour si Robespierre, qui très probablement croisa en 1789 à maintes reprises la famille Louvel alors qu'il se rendait aux réunions des États .Généraux, puis de l'Assemblée (son chemin passait obligatoirement à proximité du logement des Louvel), confia-t-il à ces gens sûrs le fils de Louis XVI ? Je crois que oui, et très certainement grâce aux membres du Cercle. (le fils Louvel fut placé à la Pitié de Paris en juin 1791 par son père. Il en sortit en octobre 1795. En un temps où la photographie n'existait pas, qui aurait pu se souvenir des traits d'un enfant après plus de quatre années d'absence ?).

Pour. en terminer avec ces histoires versaillaises, et pour attiser la curiosité du lecteur, le faire réfléchir sur cette hypothèse Louvel, "royalement" écartée par beaucoup alors qu'elle demeure l'une des rares à "tenir la route" (nul besoin de péripéties de toutes sortes pour expliquer te qui s'est passé), je propose un petit jeu.

Le père Louvel a occupé la fonction de commissaire à l'estimation des biens nationaux au Château durant quelques temps. Un autre versaillais, célèbre lui, fut chargé du même travail (les deux hommes se connaissaient très certainement, tout comme ils connaissaient Richard). Indice : ce personnage était très proche de Louis XVI, malheureusement pour le Roi. Ce petit jeu ne nous donnera pas la solution du problème Louis XVII. Il a cependant un but, que je crois CAPITAL : vous persuader de chercher à Versailles; vous y trouverez sans doute la clé du mystère du Temple. Envoyez vos informations sur Julie Lavergne et votre réponse à mon petit jeu au siège du Cercle. Merci.

RÉPONSE À L'ATTENTION DE MONSIEUR HAMANN : GAMAIN, L'HOMME À L'ARMOIRE DE FER, MANIPULÉ PAR LES POLITICIENS, MORT DE HONTE. VERSAILLES EST LA CLÉ DE LA SOLUTION.

### III/ Les Recherches:

Mme de La Chapelle :

Quelques précisions sur L'affaire Petit du Petival :

Le livre de recherches historiques le plus sérieux et le plus documenté sur le mystérieux assassinat de Petival et de sa famille est à coup sûr celui de Léonce Grasilier. (Affaire Petit du Petival. Éd. Perrin,1927). Mais l'auteur ayant privilégié la thèse d'un crime familial - et ayant totalement écarté un quelconque rapprochement avec l'affaire Louis XVII - il reste à le compléter, et à se poser un certain nombre de questions utiles :

L'homme qui dénonça Petival en Prairial de l'an II était un nommé Didiés ou Didier , juré au T.R. Mais ce que Grasilier ne nous dit pas , c'est qu'il était garde du corps de Robespierre qu'il accompagnait partout, particulièrement chez Vaugeois , beau-frère du menuisier Duplay, à Choisy. Or c'est à Choisy, commune proche de Vitry où habitait Petival, que Maximilien avait des entrevues avec « un homme riche et monarchico-constitutionnel très décidé » ( Lettre à d'Antraigues du 17 germinal an II). Didier n'étant qu'un piètre exécutant, qui lui a donc ordonné de dénoncer Petival , et pourquoi ? Toujours à cette époque, et à Vitry , Petival était le voisin et l'ami d'une étrange personne, Madame de Soucy, fille de la baronne de Mackau , ancienne sous-gouvemante des Enfants de France. En 1795, le gouvernement thermidorien interdira à Madame de Tourzel de suivre Madame Royale lors de son départ en exil et imposera Madame de Soucy. La princesse la renverra en France de façon peu amène. Peu après, en 1796, Grasilier signale qu'un ami et complice de Dupont du Chambon (qu'il soupçonne du crime de Vitry ), nommé Achard se rend à sa sortie de prison chez la citoyenne de Soucy. Probablement afin de trouver des fonds pour monter une fructueuse escroquerie.

Enfin nous savons que la duchesse d'Angoulême sera victime du chantage d'un certain Dr Lavergne, encore une connaissance de Madame de Soucy.

Qui était donc Madame de Soucy ? Un escroc en jupons ou une espionne ? Qui la protégea avant et après Thermidor ? Que craignaient d'elle - ou de ses amis - les membres de la famille royale ? Il serait intéressant de faire une recherche approfondie sur ce personnage de l'ombre.

Toujours au sujet de l'affaire Petival, Madame Védrine va vous faire une communication sur la note de police trouvée dans le dossier Babeuf et sur le témoignage de la duchesse d'Abrantès.

Mme Védrine :

Nous n'avons à ce jour aucune preuve que le Dauphin soit passé par Vitry. Néanmoins, il existe une note trouvée dans les papier de Babeuf :

« Il m'a été assuré, aujourd'hui que les sept personnes assassinées à Vitry ne l'on été que par ordre du gouvernement, que le motif est : que le Dauphin n'était pas mort, qu'il n'y avait pas de témoins de son enlèvement furtif au Temple, ainsi que du lieu où il est déposé. Que ces personnes là, ainsi que Desault, chirurgien de l'Hôtel Dieu qui a été empoisonné par le même ordre ... ».

La note est-elle de la main de Babeuf. Le « Dauphin » et l' « Hôtel Dieu » gênent. Capet et l'Hospice de l'Humanité étaient plus dans le ton de l'an IV.

Reste la Duchesse d'Abrantès qui interrogea après le crime le Préfet de Police Dubois, nouveau propriétaire du château de Vitry. Le préfet, comme le curé de Vitry, raconta que lors du massacre une servante avait pu s'échapper, emportant dans ses bras un enfant d'une dizaine d'années. Dix ans, le fils de Petival, né en 1786, ou le Dauphin âgé de 11 ans. Mais, comme tous les papiers concernant le Dauphin, le dossier Petival a disparu avant 1816.

### **IV/ Questions diverses**

Mme Bodouroff:

Au musée de Quimper - consacré à l'imagerie populaire bretonne - se trouve un série de gravures, études pour un jeu de carte, d'époque Restauration ; une de celles-ci à pour sujet le Dauphin Louis XVII.

La séance est levée à 17h30

le Secrétaire Général

Édouard Desjeux